



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **mardi le 21 mai 2019 à 19 h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle décideront des demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

345, rue Séraphin :

- Permettre que le total des marges latérales soit de 8,94 mètres alors que le *Règlement de zonage* exige un minimum de 10 mètres tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre, sous le numéro 3513 de ses minutes, daté du 11 avril 2019 afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal existant.

1601, rue O'Connell :

- Permettre que le bâtiment principal soit situé à 7,18 mètres de la limite arrière alors que le *Règlement de zonage* exige 8 mètres tel que montré au certificat de localisation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre, sous le numéro 3439 de ses minutes, daté du 5 mars 2019 afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal existant.

Lot 3 967 475 (rue du Croissant-du-Lac) :

- Permettre la construction un abri forestier sur pilotis sur le lot 3 967 475 du cadastre du Québec d'une hauteur de 9,45 mètres alors que le *Règlement de zonage* limite la hauteur à 3,5 mètres ;
- Permettre que l'abri ait une superficie totale de 35 mètres carrés alors que le *Règlement de zonage* limite la superficie à 20 mètres carrés tel que montré au croquis daté du 11 avril 2019 afin d'autoriser la construction d'un tel abri ;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les personnes ou organismes intéressés relativement à ces demandes de dérogations mineures peuvent contacter le Service du greffe à l'adresse suivante : greffe@ville.sainte-adele.qc.ca. Les documents qui y sont rattachés peuvent être consultés au Service du greffe ou de l'urbanisme pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

Fait à Sainte-Adèle, le 1^{er} mai 2019

Le greffier,

(s) Yan Senneville

Yan Senneville, OMA